

rent ils aboutissent en divorce; et qu'après rupture du lien conjugal, les jeunes Yankees ont toute chance de voir leur revenir leurs aimables compatriotes plus prudentes et désillusionnées, ce qui est le commencement de la sagesse.

On a beau faire, on a beau dire, rien ne les rassure.

Encore, s'il n'y avait que la femme d'écornée, ce serait mince accident, mais songez donc que la fortune court même danger, car les jeunes gentilshommes européens n'y vont pas de main morte; aussi les jeunes Yankees sont-il dans la désolation.

En présence de la calamité menaçante du drainage féminin de la tibre Amérique, par les gentilshommes décadés, le cousin Jonathan a pris d'abord sa tête entre ses mains noueuses; puis il a enfermé, pour s'abstraire, ses yeux sous leurs longues paupières, et s'est mis à réfléchir, passant ses doigts crochus dans sa barbe en fer à cheval.

À bout d'un moment, il a souri, de ses grandes dents:—comme Archimède, il a trouvé.

“ Qu'est-ce que la femme, après tout,—s'est-il crié,—un simple article d'exportation. Pourquoi ne serait-elle pas tarifée, tout comme une autre marchandise, et comme telle, frappée d'un droit *ad valorem* ?

“ Il vous plaît, jeunes misses, de devenir comtesses, marquises, duchesses,—ce qui est, d'ailleurs, absolument logique et naturel, ces sortes de distinctions surannées et insignifiantes, ou à peu près, dans le vieux monde, n'ayant plus guère d'intérêt et de prix que dans le nouveau, berceau de la société démocratique;—rien de mieux, épousez donc qui vous voudrez!—libre à vous.—Seulement, comme, ce faisant, vous nous causez un préjudice, et que vous sortez de votre patrie, un morceau de la fortune nationale, vous paierez un droit de douane.

“ Dame ! ou est protectionniste ou on ne l'est pas ! ”

Sans compter la fameuse doctrine Monroe qu'on exhibe, de loin en loin,—comme un diable qui jaillit d'une boîte à surprise—et qu'on accommode à toutes les sauces, selon les besoins.

—Et on a découvert que cette chasse à la dot, à travers le Nouveau-Monde, par les jeunes pionniers de l'ancien, constituait une immixtion de l'Europe dans les affaires de l'Amérique.

Elle a bon dos, la doctrine Monroe !

Restait à fixer le tarif du droit à acquitter pour l'exportation féminine, et les financiers d'Etat ont conclu que 25 0% de l'actif de la fortune de toute Américaine convolant à l'étranger, serait un taux suffisant,—quant à présent du moins,—on verrait plus tard,—on avisera ensuite, et s'il y avait lieu.

Et voilà où en sont les choses !!

Ne croyez pas que tout ceci soit plaisanterie et simple caprice humoristique de chroniqueur; rien n'est plus sérieux, et le bill a déjà été prorogé, l'année dernière, à l'Assemblée d'Albany.

Il reviendra donc un jour ou l'autre, et motivera un débat nouveau, qui ne peut manquer d'être curieux, et alors nous verrons bien si le protectionisme Mac-Kinley, après avoir fermé l'entrée des Etats-Unis aux marchandises européennes, en interdira la sortie aux misses yankees armées de leur dot.

En tout cas, il faut avouer que ce serait une singulière manière d'entendre la liberté, et pour un peuple qui se pique de haute galanterie envers la femme,—car celle-ci est vraiment reine aux Etats-Unis,—un singulier procédé, puisqu'il aurait pour effet de la faire considérer comme une marchandise dont l'exportation est prohibée, ou frappée de droits exorbitants.

Si les Américains pratiquaient les mœurs chinoises, tout irait bien mieux, et ils n'aurait pas besoin de tant de précautions. En Chine, en effet, tout se passe bien plus logiquement,—c'est le pays de la logique, l'Empire du Milieu,—Là, les pères ne dotent pas leurs filles à marier, et ils tiennent qu'en l'épousant c'est le gendre qui fait la bonne affaire.

Alors non seulement celui-ci doit rendre, sans dot, la jeune chinoise aux yeux obliques, et aux petits pieds, mais encore pour remercier le beau-père du sacrifice, et l'indemniser de la perte de